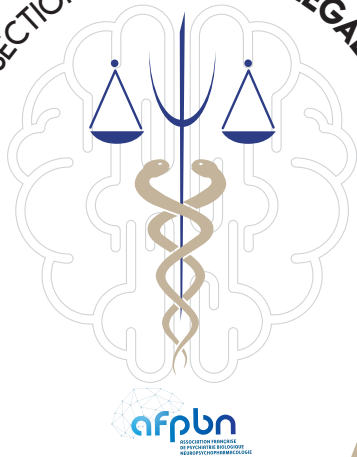


SECTION PSYCHIATRIE LÉGALE



afpbn
ASSOCIATION FRANÇAISE
DE PSYCHIATRIE LÉGALE
ET D'ÉVALUATION
PÉDAGOGIQUE

2^{ÈME} JOURNÉE NATIONALE DE PSYCHIATRIE LÉGALE

SECTION PSYCHIATRIE LÉGALE DE L'AFPBN

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Co-Présidents

Mathieu LACAMBRE (Montpellier)

Nidal NABHAN-ABOU (Rennes)

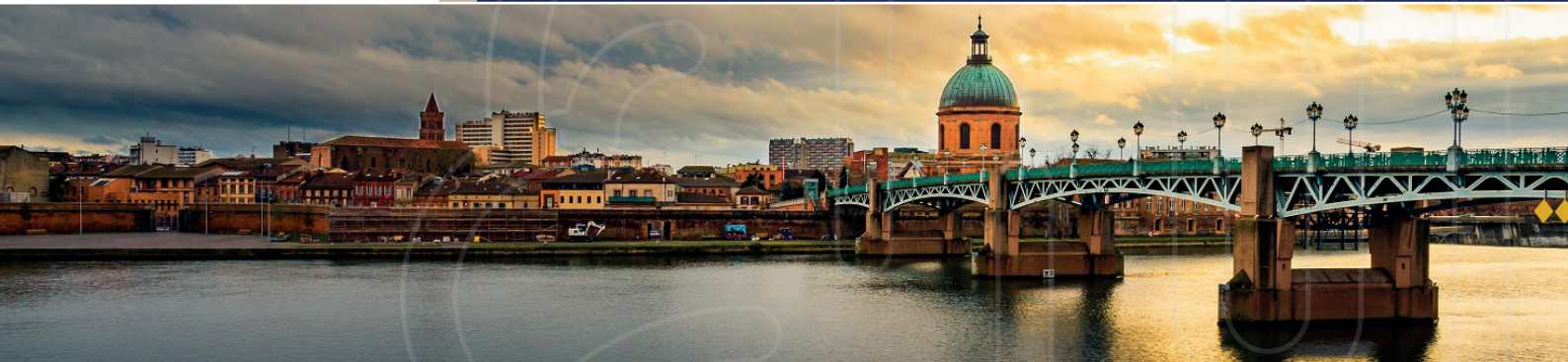
Christophe ARBUS (Toulouse)

Laurent LAYET (Avignon)

Cyril MANZANERA (Montpellier)

Anne-Hélène MONCANY (Toulouse)

Manuel ORSAT (Le Mans)



Vendredi 4 octobre 2019, Toulouse

CENTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE CONGRÈS,
HÔPITAL PURPAN, CHU DE TOULOUSE

La Section Psychiatrie Légale de l'AFPBN
vous invite à la 2^{ème} Journée Nationale de Psychiatrie Légale
à Toulouse le 4 octobre 2019.

C'est parce que la psychiatrie légale occupe aujourd'hui un espace propre incontournable que nous vous proposons de l'explorer de manière originale, à travers un sujet d'actualité : **les violences dans la famille**.

En effet, sur les plans psychopathologique et criminologique, de l'infanticide aux violences conjugales, la famille reste un objet d'étude privilégié pour notre discipline.

Dans l'attente de vous retrouver à Toulouse.

Le Comité Scientifique de la section Psychiatrie Légale de l'AFPBN

CONTACT ORGANISATION

afpbn.secretariat@comtoevidence.com

www.comtoevidence.com

Quand la violence s'invite dans la famille

08h30-08h45

Accueil par les présidents de la section Psychiatrie Légale de l'AFPBN

08h45-09h00

Introduction

Nidal NABHAN-ABOU (Psychiatre, Rennes) et Mathieu LACAMBRE (Psychiatre, Montpellier)

> SESSIONS DE LA MATINÉE

Président : Michel ALLAIX (Premier Président de la Cour d'appel de Nîmes) - (sous réserve)

Modérateur : Christophe ARBUS (Psychiatre, Toulouse)

09h00 -10h30

SESSION THÉMATIQUE 1 : SPÉCIFICITÉS CLINIQUES, JURIDIQUES ET SOCIALES

Alors que la famille propose un espace théorique secure et contenant, elle a subi de nombreux bouleversements sociologiques ces dernières décennies. Depuis toujours lieu de violences passées sous silences, nous interrogerons leurs organisations, leurs expressions et l'évolution des réponses juridiques.

- **Les violences à l'adolescence : spécificités cliniques et thérapeutiques**

Michel VIGNE (Pédopsychiatre, Toulouse)

- **Les réponses juridiques aux violences familiales : que disent les textes ?**

Caroline RENAUD-DUPARC (Maître de Conférences en Droit Privé et Sciences Criminelles (HDR), à l'université d'Angers)

- **Quelles évolutions des violences intrafamiliales : éclairage sociologique**

Tristan RENARD (Sociologue, Toulouse)

10h30-11h00

Pause, visite des stands

11h00-11h45

LECTURE INTERNATIONALE 1

- **Violences intrafamiliales au Canada : expressions cliniques et réponses juridiques**

11h45-12h30

LECTURE INTERNATIONALE 2

- **Violences intrafamiliales en Italie : expressions cliniques et réponses juridiques**

12h30-14h00

Pause, déjeuner libre

> SESSIONS DE L'APRÈS-MIDI

Présidente : Caroline RENAUD-DUPARC (Maître de Conférences en Droit Privé et Sciences Criminelles (HDR), à l'université d'Angers)

Modérateur : Laurent LAYET (Psychiatre, Avignon)

14h00 - 15h30

SESSION THÉMATIQUE 2 : QUELLES RÉPONSES AUX VIOLENCES FAMILIALES

La dialectique du danger trouve un écho particulier au sein de la famille qui peut participer parfois à la majoration des symptômes ou à l'inverse à leur contrôle. Les réponses pénales s'organisent sur la base d'expertises dont l'enjeu devient primordial, en particulier dans certains dossiers de violences conjugales.

- **Organisation des réponses pénales face aux violences familiales**

Michel ALLAIX (Premier Président de la Cour d'Appel de Nîmes)

- **Jaqueline Sauvage pouvait-elle n'être pas condamnée ?**

Nathalie TOMASINI et Jeanine BONAGGIUNTA (Avocates au Barreau de Paris)

- **L'expertise pénale en matière de violences familiales : intérêts, limites et perspective**

Pierre-André DELPLA (Psychiatre, Médecin Légiste, Maître de Conférence, Toulouse)

15h30- 16h30

SESSION SEVEN

Modérateur : Thomas FOVET (Psychiatre, Lille)

Sept minutes pour décrocher la lune pour sept étoiles montantes de la psychiatrie légale, un concours de communications scientifiques qui départagera de jeunes psychiatres présentant des travaux originaux de psychiatrie légale.

16h30-16h45

Pause, visite des stands

16h45-17h00

Délibération du jury et remise du prix Seven 2019

17h00

Conclusion de la journée

Nidal NABHAN-ABOU (Psychiatre, Rennes) et Mathieu LACAMBRE (Psychiatre, Montpellier)